

Le Divan familial

Revue de psychanalyse familiale publiée sous l'égide de la Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique (SFTFP)

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les textes publiés se rapportent principalement à des sujets de réflexion, documents cliniques, présentations d'une technique ou d'une recherche.

Les manuscrits sont à adresser par e-mail

- à la directrice de la revue, Anne Loncan anne.loncan@gmail.com
- et au rédacteur en chef, Didier Pilorge didier.pilorge@hotmail.fr

Ce double envoi vise à faciliter les échanges en même temps qu'à éviter la perte de manuscrits.

Les dates de remise des manuscrits sont : les 15 octobre pour une parution en automne et 15 mars pour une parution au printemps.

1- Préparation du manuscrit

1.1 Titre

Le titre sera bref et explicite, annonçant le thème central de l'article. Les sous-titres sont déconseillés. Le nom de l'auteur, précédé de son prénom, suivra le titre du texte.

1.2 Texte

Le texte de l'article, axé sur une idée centrale, doit être rédigé de manière claire et concise. Les illustrations cliniques seront succinctes et liées au sujet. Aucun élément ne doit permettre l'identification des patients cités (noms, lieux, dates, professions ...) Les néologismes sont proscrits et, si leur usage se révèle dûment justifié, ils sont à signaler par des guillemets. La rédaction se réserve le droit d'en restreindre l'emploi abusif. Les abréviations ou sigles sont à expliciter lors de leur première apparition.

Le texte dactylographié en format Word sera présenté en caractères romains, taille de police 12, interligne 1,5, avec une marge de 2,5 cm, sans autre mise en page.

Il ne comprendra que des minuscules à l'exception de la première lettre de chaque phrase, n'utilisera pas de caractères gras et réservera l'usage des italiques aux locutions étrangères, aux titres de revues et de livres. Les citations seront placées entre guillemets. Les interventions de l'auteur au sein d'une citation seront signalées par une mise entre crochets.

Le plan de l'article doit apparaître clairement. Des intertitres sont possibles afin d'éclairer les articulations du texte.

Les notes de bas de page seront restreintes à l'indispensable, en nombre comme en volume, leur numérotation se poursuivra d'une page sur l'autre.

Les articles, notes et bibliographie comprises, comporteront 15000 à 30 000 caractères.

1.3 Iconographie

L'iconographie doit être en étroit rapport avec le texte et limitée à deux figures (dessins, photographies, schémas, tableaux). Pour une lisibilité optimale, elles seront numérisées en haute définition. Appelées dans le texte et légendées, elles doivent être soumises en fichier séparé.

Conformément au code de la propriété intellectuelle (Article L-122-4), les figures doivent être accompagnées d'un justificatif d'achat de licence d'utilisation ou d'un consentement écrit de l'auteur lorsqu'elles ne sont pas des créations personnelles.

1.4 Bibliographie

Les références bibliographiques suivront le texte et seront établies selon les règles suivantes :

- citées dans le texte, elles seront placées entre parenthèses, comprendront au minimum le nom de l'auteur suivi de la date de publication,
- rassemblées à la fin du texte, elles seront classées par ordre alphabétique, limitées aux travaux cités.

Sans dépasser 30 lignes, elles donneront dans l'ordre les indications suivantes :

1. Bibliographie (références écrites), normes APA (7ième édition)

Livre

Format : Auteur(s). (Année). *Titre du livre en italique*. Éditeur.

Exemple : Martin, L. (2020). *Les fondements de la psychologie cognitive*. Dunod.

Article de revue scientifique

Format : Auteur(s). (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique*, volume(numéro), pages. DOI ou URL (si en ligne).

Exemple : Dupont, C., & Lefèvre, M. (2021). L'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale. *Psychologie Moderne*, 15(3), 45–62. <https://doi.org/xxxx>

Site web

Format : Auteur(s) ou Organisation. (Année). *Titre de la page*. Site web. URL

Exemple : INSEE. (2023). *Les chiffres clés de la démographie française*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques>

Pour les ouvrages traduits :

Format général :

Auteur(s) original(aux). (Année de publication originale). *Titre original du livre en italique*. (Traducteur(s), Trad.). Éditeur. (Année de la traduction)

Exemple : Freud, S. (1900). *Die Traumdeutung*. (M. Bonaparte, Trad.). Presses Universitaires de France. (1926)

Cas particuliers :

1. Si le titre traduit est utilisé dans le texte : Freud, S. (1926). *L'interprétation des rêves* (M. Bonaparte, Trad.). Presses Universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1900)
2. Si le traducteur est inconnu : Tolstoï, L. (1877). *Anna Karénine*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1877, traduction française)

Points clés :

- Année originale : Toujours indiquée après le titre original ou dans une note entre parenthèses.
- Traducteur(s) : Mentionné(s) après le titre original, avec l'abréviation "(Trad.)".
- Éditeur : Celui de la version traduite.
- Italique : Pour les titres des livres (original et traduit).

2. Filmographie (références audiovisuelles)

Film

Format : Réalisateur(s). (Année). *Titre du film en italique* [Film]. Société de production.

Exemple : Nolan, C. (2010). *Inception* [Film]. Warner Bros.

Épisode de série TV

Format : Réalisateur(s). (Année). Titre de l'épisode (Numéro de l'épisode). Dans *Titre de la série en italique* [Série TV]. Société de production.

Exemple : Winter, T. (2019). *The Iron Throne* (Épisode 6). Dans *Game of Thrones* [Série TV]. HBO.

Vidéo en ligne (YouTube, etc.)

Format : Auteur ou Chaîne. (Année). *Titre de la vidéo* [Vidéo]. Plateforme. URL

Exemple : Kurzgesagt. (2022). *The last human – A glimpse into the far future* [Vidéo]. YouTube.
<https://www.youtube.com/watch?v=xxxx>

Points clés à retenir

- **Italique** pour les titres des livres, films, revues, séries.
- **Majuscules** uniquement pour la première lettre du titre et des sous-titres.
- **Ordre alphabétique** dans la bibliographie/filmographie.
- **DOI/URL** : toujours inclus pour les sources en ligne (sans point final).

1.5 Les résumés et mots clés

Le résumé et les mots clés seront placés après la bibliographie. Le résumé sera attractif et fidèle au texte ; il doit pouvoir être compris sans recourir à la lecture de l'article et ne pas comporter d'abréviation. Il ne dépassera pas 1000 caractères en français. Sa rédaction évitera les ambiguïtés, on y utilisera un vocabulaire et une syntaxe suffisamment simples pour favoriser une traduction exacte. Le résumé comportera impérativement le titre de l'article et sera traduit en anglais et en espagnol.

Les mots clés seront choisis à partir des mots significatifs du titre ou du résumé. Leur nombre sera de 3 à 5. Ils seront également traduits en anglais et en espagnol.

La traduction des résumés et des mots clés sera à la charge de l'auteur et réalisée par un traducteur professionnel. Une relecture des traductions est effectuée par la rédaction.

Ces éléments sont nécessaires pour pouvoir référencer l'article dans les bases de données internationales et bénéficier ainsi d'une plus large audience.

1.6 Les notes de lecture et comptes rendus se limiteront à 3 pages.

1.7 *Les noms, les titres et l'adresse postale* des auteurs doivent figurer en fin d'article, ainsi que l'adresse électronique de l'auteur principal. Sans ces éléments, les auteurs ne pourront recevoir l'exemplaire du numéro du *Divan familial* dans lequel figure leur article.

Les adresses des services ou institutions où exercent les auteurs peuvent figurer, après agrément des responsables de ces services et institutions.

2- Conflit d'intérêt.

La déclaration d'un conflit d'intérêt est une obligation, elle doit accompagner tout envoi de manuscrit. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes susceptibles d'influencer ses jugements professionnels.

Dans le cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt, la mention suivante doit figurer dans le manuscrit : « Conflit d'intérêt : aucun ».

Dans le cas où il existe un conflit d'intérêt, il doit être signalé.

Exemples :

- Initiales de l'auteur : invitations (en qualité d'intervenant, d'auditeur etc.) pour l'entreprise XXX.
- Initiales de l'auteur : interventions ponctuelles (rapport d'expertise, activité de conseil) pour la société XXX.

3- Clause de cession des droits d'auteurs. Autorisation de reproduction

3.1 Lors de la dernière correction des épreuves, le transfert des droits d'auteurs à la revue *Le Divan familial* est considéré comme réalisé.

3.2 Les auteurs autorisent le comité de rédaction de la revue, compte tenu de la vocation de la contribution, à publier ou à faire publier tout ou partie de celle-ci et à procéder aux remaniements rédactionnels rendus nécessaires par le besoin d'harmonisation de l'ensemble de l'œuvre collective, le numéro de la revue. En contrepartie de la publication de son article, l'auteur cède à titre exclusif et définitif à la revue *Le Divan familial* l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété littéraire et artistique sur sa contribution personnelle (droit d'adaptation, de traduction, de corrections et d'évolution, droit de représentation, de reproduction, d'intégration, même partielle et de diffusion directe ou indirecte sur un quelconque support d'information et/ou de communication électronique ou non, et par tous les procédés actuels et futurs). Ces droits pourront être exploités en toute langue et dans tout pays. Dès la parution de l'article, toute reproduction ou diffusion de celui-ci nécessite de la part de l'auteur une demande écrite auprès de la direction de la revue.